



UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA VIENNE

11, avenue Galilée – CS 60120 – 86961 Futuroscope cedex
☎ 05 49 49 18 08 📠 05 49 49 18 16 ✉ union@sdis86.net

COMPTE - RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION DEPARTEMENTALE DU 3 FEVRIER 2017 A 18H30 A LA DDSIS

Membres présents : Alain ARLAUD, Patrick BERT, Cécile BLANCHARD Simon BRIE, Jean-Claude CORDEAU, Bernard COURTOIS, Mickaël DRIANCOURT, Philippe FORGEOT, Fabrice HAIRAULT, Agnès HUBERT, Sébastien JUTTAND, Jean-Michel LEDOUX, Romain MASSONNET, Jean MESSY, Gérard MOUSSAC, Eric PASQUET, David POUPAERT, Pascal QUINQUENEAU, Florian TOUILLET, Joël YAUX

Membres de droit : Colonel Matthieu MAIRESSE

Membres invités : Gilbert GUILLARD, Jean-Michel JAMIN

Membres excusés : Jean Yves ALLAIS, Jean-Noël BELLAMY, Lionel BREGEARD, Murielle DADILLON, Caroline GIREME, Jimmy PELLOUARD, Sébastien PIOLET.

Le Président, Eric PASQUET, ouvre la séance à 18h. Il présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Il remercie le colonel Matthieu MAIRESSE de sa présence à ce conseil d'administration.

■ Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 4 octobre 2016 :

Aucun commentaire des membres présents.

Le compte rendu du CA du 4 octobre 2016 est désormais approuvé.

■ Le bilan financier 2016 :

Le bilan est présenté par Jean-Claude CORDEAU. Il tient à souligner que la commission budget s'est réunie le 6 décembre 2016.

- **Total des recettes** au 20 décembre 2016 (cotisation des personnels adhérents à l'U.D. remboursement des assurances par le SDIS, subvention du Conseil Départemental) > **87 956.98 €**
- **Total des dépenses** obligatoires (cotisations à l'Union Fédérale, à l'Union Régionale et à la MNSP, revue SP) > **56 527.81 €**
- **Total des dépenses** complémentaires (fonctionnement administratif, frais d'obsèques, réunions, congrès départemental et national, subvention aux différentes sections, aide sociale) > **26 349.87 €**
- **Total des dépenses obligatoires et complémentaires** : **82 877.68 €** soit un excédent de **5 079.30 €**

Le trésorier rappelle qu'il a été versé 4 000 € à la caisse de secours en 2016 et que cela reste une des priorités de l'U.D.

Bilan de la trésorerie au 31 janvier 2017 de l'UDSP 86 :

- Solde créditeur : **28 794.61 €**
- Livret : **23 020.84 €**
- Livret (caisse sociale) : **9 523.23 €**

■ **Prévisions budgétaires 2017 :**

- **Total des recettes** : 86 950 €
- **Total des dépenses obligatoires** : 60 600 € soit 69% du budget
- **Total des dépenses complémentaires** : 32 400 €
- **Total des dépenses obligatoires et complémentaires** : 93 000 € soit un manque de 6050 €

Le non équilibre entre les recettes et les dépenses prévisionnelles devraient être supportées par les différentes demandes de subventions.

Le Colonel Mairesse nous fait part de la demande de subvention auprès du Conseil d'Administration du SDIS pour l'année 2017 : (11 000 € y compris le remboursement des assurances du SDIS) celle-ci devrait être votée favorablement au C.A du SDIS le 16 février.

Le président nous fait part également d'une demande de subvention (6000 €) auprès du Conseil Départemental.

■ **Les mobil homes :**

Les tarifs ont été revus par la commission mobil home. Il est proposé les tarifs suivants :

Entre le 15/04 et le 24/06 : **300 € / semaine**

Entre le 24/06 et le 08/07 : **320 € / semaine**

Entre le 8/07 et le 19/08 : **600 € / semaine**

Entre le 19/08 et le 26/08 : **500 € / semaine**

Entre le 26/08 et le 09/09 : **320 € / semaine**

Entre le 09/09 et le 30/10 : **300 € / semaine**

1 nuit : 40 euros

2 nuits : 70 euros

Nuit supplémentaire : 50 euros

Les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité les nouveaux tarifs des mobil homes.

Jean-Claude CORDEAU présente le bilan financier des mobil homes pour l'année 2016 :

- recettes (locations) : **12 055.56 €**
- dépenses (entretien, gardiennage, location des terrains) : **13 605.83 €**

Soit un déficit de **865.83 €**.

Rappel le déficit 2015 était de 1 306.74 €.

Un retour à l'équilibre est obligatoire pour 2017. Cela passe par une légère augmentation des tarifs.

Une semaine en juin sera offerte aux enfants de l'O.D.P.

■ **Les demandes de subventions :**

Les demandes de subventions sont présentées par Philippe FORGEOT.

- **Section rugby** : subvention de 2 500 € accordée
- **Section cyclisme** : subvention de 3 000 € accordée
- **Section des anciens** : une subvention de 2 000 € leur sera accordée, le dossier doit être revu.
- **Section pétanque** : démission de monsieur Lequilleuc. Dossier en attente car incomplet.
- **Section secours routier** : Dossier en attente car incomplet.

Les subventions seront versées en conséquence des dossiers et surtout quand toutes les cotisations seront rentrées.

Le Président félicite les sections qui vont chercher des sponsors privés pour les aider tout au long de l'année dans leurs épreuves.

Une subvention a été demandée par une nouvelle section pêche > à étudier

■ **Bilan téléthon 2016 :**

Le bilan du téléthon 2016 est présenté par Alain ARLAUD.

Le téléthon a très bien fonctionné, mais il regrette la faible participation des Centres de Secours (17 sur 44), à noter tout de même la présence de tous les JSP de Montmorillon.

Le bilan financier a été meilleur que les années précédentes ; **1500 €** ont pu être reversé au Téléthon. Pour l'année 2017, 3 candidatures : Vouillé, Jaunay- Clan et Futuroscope.

Philippe FORGEOT responsable de la section cyclisme nous fait part de ce que pourrait être le Téléthon en 2017 à l'occasion du 30^{ème} anniversaire du FUTUROSCOPE : des cyclistes partiraient de Généthon à Evry pour aller Généthon à côté de la Roche Rigault puis arrivée finale au Futuroscope avec la participation de 1 ou 2 coureurs professionnels.

Une réunion est prévue avec M. NEVEUX Directeur de la Communication au Futuroscope le 14 février.

- **Congrès départemental des sapeurs- pompiers 2017**

Le Congrès régional devait avoir lieu dans le département de la Vienne le 24 juin 2017, mais en raison de la JNSP ce même jour les 3 départements seraient absents pour raisons diverses.

Une réunion de bureau de l'U.R a lieu à Chauray le 16 février où il en sera question.

■ **Divers :**

Site internet :

Sébastien RAMA employé par le SDIS 86 a désormais laissé son entreprise.

Un contact a été pris avec Christophe CHARPENTIER (SPV de Loudun) (auto entrepreneur) pour reprendre le site internet de l'UD pour un coût de 1225 €.

Il propose une refonte complète du site ; une formation auprès de Graziella pour le faire vivre et l'ouverture de la boutique au sein du site.

Le coût pour les années suivantes sera d'environ 500 €

Vote de membres : 19 pour 0 contre 1 abstention

Les compte-rendus :

Le président demande à chaque responsable de commission de faire leur propre compte-rendu ou bien de demander de l'aide auprès du Secrétaire générale, et non à Graziella SAVIGNY. Les compte-rendus seront ensuite archivés dans le Bureau de l'UDSP.

T.P.C. 2017 :

Accord de la Direction, les courriers sont prêts à être envoyés.

Règlement intérieur de l'UDSP :

Le Président demande qu'un règlement intérieur de l'UDSP soit mis en place. La nouvelle commission se compose de : S. BRIE, J. MESSY, A. HUBERT, P. BERT

MNSP :

Pascal QUINQUENEAU détaille les nouvelles prestations pour le capital décès adressé aux veuves et veufs qui était de 4 000 € jusqu'à 74 ans. Maintenant celui-ci est prolongé jusqu'à 84 ans avec un taux dégressif (1000 € à 84 ans). L'U.D. doit signer ce nouveau contrat associatif.

Le Président propose qu'un représentant de la section des anciens soit présent lors de la remise du chèque.

Chèques vacances :

Le Président demande si l'UD peut accepter, en cas de demande, le paiement pour la location des mobil-homes en chèques vacances. Le coût représente 1% de la somme.

Vote des membres :

17 pour 3 abstentions 0 contre

Organisation du congrès départemental 2018 :

Demande du CIS Montmorillon pour cette organisation (car la section JSP doit organiser le challenge Chaigneau)

Equipe de soutien :

Le Colonel Mairesse annonce qu'une équipe de soutien (anciens sapeurs-pompiers) devrait voir le jour prochainement. Le 25 janvier 2017 a eu lieu une réunion afin de définir le projet logistique et matériel sous l'égide de l'UD. La convention sera présentée au CA du SDIS le 16 février 2017. Une fois validée, un règlement intérieur sera instauré.

La mascotte :

La mascotte de l'UDSP et du SDIS disparu ainsi que certains éléments du drapeau. Dorénavant Jean MESSY en sera le responsable.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le 18 mai 2017 à 18h00 au SDIS.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 20 h 00.